



HAL
open science

De quelques cas de camaraderie intellectuelle dans l'anthropologie française du XX e siècle

Jérôme Lamy, Jean-François Bert

► **To cite this version:**

Jérôme Lamy, Jean-François Bert. De quelques cas de camaraderie intellectuelle dans l'anthropologie française du XX e siècle. Nicolas Adell. La vie savante. La question biographique dans les sciences humaines, PUF, 2022, 978-2-13-083053-5. hal-03814497

HAL Id: hal-03814497

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-03814497>

Submitted on 14 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De quelques cas de camaraderie intellectuelle dans l'anthropologie française du XX^e siècle

Jean-François BERT

UNIL

Jérôme LAMY

CNRS – CERTOP – UT2J

Faut-il croire sur parole ce que les savants nous disent de leur manière de travailler, en particulier lorsqu'ils décident de co-écrire ensemble ? Et ce qu'ils nous disent est-il la « vérité » de leur pratique ? Que cachent-ils et que ne veulent-ils pas évoquer ? Au contraire, quels sont les « motifs » qui reviennent sans cesse dans leur discours pour essayer de valoriser cette forme singulière de partage des savoirs : patience, humilité, courage, écoute, dialogue, admiration, fraternité, affection¹...

Les relations nouées dans ce travail de composition commune débordent de toute façon les stricts rapports académiques. Ainsi Jean-Claude Passeron décrit l'expérience de ses co-écritures avec Pierre Bourdieu en rappelant tout ce qu'elles condensent d'affects et d'épistémologie nouées :

Cette camaraderie intellectuelle formée dans une “pratique” du métier de sociologie, nous avait associés quotidiennement, pendant douze ans, dans le lancement d'enquêtes et dans le traitement minutieux de leurs résultats comme dans les laborieuses et souvent nocturnes co-écritures et ré-écritures des comptes-rendus et livres que nous en avons tirés (Passeron, 2003 : 96).

Le sociologue ajoute :

La co-écriture est le meilleur moyen pour pratiquer le “contrôle croisé” d'affirmations conjointes, comme nous nous y étions astreints Bourdieu et moi par principe dans notre collaboration. La mise en phrases d'une synthèse fondée sur l'articulation d'arguments historiques et de traitements de données, ne peut revêtir, dans la plupart des sciences

¹ Des mots qui ne doivent pas faire oublier que les rapports de savoir sont aussi des rapports de pouvoir et de hiérarchie. Le monde des savoirs est profondément rugueux et dur. Loin de l'entente cordiale qui est mis en scène dans de nombreux récits. (Darmon et Waquet, 2010) .

contemporaines – je le crois encore – que la forme d’un travail collectif. Il faut être au moins deux, avons nous convenu, pour s’objecter réciproquement quelque chose qui risque de faire changer le cours d’un raisonnement; les objections qu’on se fait à soi-même se prêtent trop facilement à la neutralisation ou au retournement dans une rhétorique de monologue; et les objections qui sont faites après coup à un texte déjà écrit inclinent l’auteur aux réponses défensives: il n’est plus en train d’y penser pour penser autrement, mais de se répéter en cherchant d’autres mots (*Ibid.* : 120).

Ce qu’il faut entendre ici, c’est que dans le concret des échanges, l’épistémologie de la co-écriture se construit au fur et à mesure. Elle n’est jamais donnée à l’avance. Chaque texte est le point de départ d’une configuration épistémique qui va mettre en tension, simultanément des cadres savants, des appuis disciplinaires mais aussi des affects personnels.

Ce que nous souhaiterions interroger ici ce sont quelques-unes de ces manières de (se) raconter la co-écriture en accordant à la matérialité des sources, aux productions, aux archives, mais aussi aux gestes et aux pratiques élémentaires du travail savant toute leur importance². Notre optique est simple. Elle consiste à prendre au sérieux ce que les savants font, plus que ce qu’ils disent de ce qu’ils font. Si, jusque-là, la co-écriture a été généralement abordée du point de vue des logiques de signature ou de distribution de l’auctorialité (Pontille, 2016), nous pensons qu’elle mérite une autre attention car lorsqu’il reste des traces dans les archives de cette pratique, elle apporte des éléments d’intelligibilité le plus souvent inédits sur la construction et l’évolution d’une hypothèse mais également sur les pratiques et les manières de faire des auteurs qui participent à la rédaction du texte. Elle n’est pas qu’un indicateur de rapports de force mais aussi un révélateur particulièrement pertinent de la façon dont les savants peuvent envisager le travail intellectuel et son partage³.

La chaîne des opérations souvent complexes, qui compose l’écriture savante peut aller de la copie à la liste, à la rédaction d’un plan, en passant par l’écriture d’un premier jet et jusqu’à la correction des épreuves, voire même leur reprise lors d’une énième édition. Un livre à deux, lui, peut se fabriquer de diverses manières, avec des logiques de composition variées qui, le plus souvent, s’entremêlent au sein d’un même projet éditorial :

² Ainsi poser, cette question nous oblige à interroger le lien que l’on croit acquis entre ce que l’on appelle l’« ego-histoire » – c’est-à-dire l’ensemble des interventions d’un auteur pour expliquer sa démarche, son travail, la direction de ses recherches ; et son « auto-archivage » – qu’il faut entendre comme la manière dont un auteur, un savant, une personne, élabore un ordre, un classement de ses propres productions. Ordre qui à vocation à rester y compris après sa mort ! Entre le discours tenu sur soi et la manière dont on décide de conserver ses propres archives, s’organisent des relances, des reflets, des jeux de correspondances, mais aussi des torsions, des élisions, des transformations.

³ Des éléments que l’on a par ailleurs souvent du mal à documenter dans le cas des écrits individuels.

- On peut fabriquer ensemble, par versions successives. Dans ce premier cas, chaque hypothèse, chaque direction de recherche, chaque exemple, est développé par l'un, repris par l'autre, et à nouveau précisé par le premier
- On peut se partager les chapitres sans avoir nécessairement l'ambition de reprendre le texte de l'autre.
- On peut rédiger un plan très détaillé et laisser l'autre s'occuper de développer les éléments juste ébauchés.
- On peut insérer des éléments nouveaux dans des blocs déjà rédigés par l'autre...
- On peut enfin rédiger un texte seul. Le texte est relu par un autre, qui intervient finalement tellement sur le texte qu'il n'est plus le vôtre. La co-signature devient obligatoire car le texte cesse d'appartenir au premier auteur en propre sans être celui du relecteur.

Toutes ces opérations de tissage textuel qui accompagne la co-écriture savante sont complexes et supposent des accommodements spécifiques entre les co-auteurs. C'est ainsi que les réécritures, les ajouts, les reprises d'une partie déjà écrites peuvent faire naître des tensions chez celui/celle qui avait formé le premier jet et qui n'est pas satisfait des modifications ou qui trouve que les remaniements dégradent son propos. Les points d'accord sont plus évidents à cerner : la répartition des compétences, la partie d'enquête (archivistique ou ethnographique par exemple) réalisée ou la connaissance spécifique d'un domaine orientent la répartition de l'écriture. Autant d'exemples que nous essaierons de documenter au travers de trois cas. L'amitié intellectuelle entre Marcel Mauss et son « jumeau de travail » l'historien Henri Hubert au début du XX^e siècle, en particulier pour la rédaction de l'article fondateur « Une esquisse d'une théorie générale de la magie » ; la correspondance étonnante entre André-Georges Haudricourt et Louis Hédin ; enfin le dialogue sans cesse repris entre Claude Lévi-Strauss et Roman Jakobson depuis le début des années 1950, indissociable du développement en anthropologie du structuralisme.

Marcel Mauss et Henri Hubert. Des jumeaux partageurs.

Difficile de savoir qui des deux a eu le premier l'idée de la collaboration. Les archives disponibles, bien que pléthoriques, ne permettent pas de documenter avec précision le moment de cette décision. Tout juste sait-on que Marcel Mauss (1872-1950) et Henri Hubert

(1872-1927) se sont rencontrés à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE). Étudiants, ils ont suivis les mêmes séminaires. Celui d'Israël Lévi sur le judaïsme antique et l'écriture assyrienne. Celui, surtout, de Sylvain Lévi sur l'indologie. Hubert était fraîchement agrégé d'histoire (1895), la même année où Mauss a obtenu, quant à lui, une agrégation, mais de philosophie. Le premier l'a préparée à l'École Normale Supérieure (ENS), le second à l'Université de Bordeaux sous la férule de son oncle Émile Durkheim. Le choix de ces séminaires communs démontre certainement des intérêts partagés, dont les faits religieux, mais surtout l'envie d'explorer les potentialités d'une méthode alors nouvelle, la sociologie. C'est en tout cas avec cela en tête que les deux jeunes savants vont se lancer dans l'écriture de deux articles qui vont signer l'acte de naissance de l'anthropologie religieuse.

Durant l'année 1898, alors que Mauss est durant la moitié de l'année à l'université de Leyde en Hollande et l'autre moitié en Angleterre, ils rédigent par correspondance « La nature et la fonction du sacrifice » (Mauss et Hubert, 1899). Un article polémique qui paraîtra en 1899 dans le second volume de *L'Année sociologique* et qui commence par rejeter la plupart des définitions existantes du rituel sacrificiel, en particulier celle venant de l'anthropologie anglo-saxonne que les deux compères trouvent trop loin du concret et des faits observables, mais aussi de la théologie et de l'histoire des religions. De ce moment, il nous reste une quantité importante de lettres qui révèlent les heurs et malheurs de ce *work in progress* (Bert, 2010). Marcel Mauss, sans doute le plus insouciant, se fait souvent rappeler à l'ordre par Henri Hubert, le plus scrupuleux, ainsi que par Émile Durkheim. L'érudition foisonnante du jeune philosophe se trouve contrainte par l'esprit de synthèse de l'historien. Les lettres, désormais publiées, donnent à voir deux caractères différents, deux rapports à l'érudition et deux tendances intellectuelles loin d'être en accord (Bert, 2012). Hubert est attiré par les faits historiques, mais surtout leur spécificité, en particulier pour ce qui concerne le christianisme. Mauss est quant à lui plus familier des concepts, aime les envolées théoriques, et cherche à expérimenter un comparatisme à large échelle dans lequel les rites védiques de l'Inde ancienne ont une place centrale. Tous les deux font montre cependant d'un grand textocentrisme dans le choix de leurs exemples (Tarot, 1999).

Riche en analyses factuelles et en comparaisons audacieuses, l'« Esquisse d'une théorie générale de la magie » (Mauss et Hubert, 1904), article publié en 1904 dans *L'Année sociologique*, est quand à lui un texte qui cherche, par le biais du comparatisme, à résister à toute logique de clôture disciplinaire. Pour ce second texte, la collaboration se matérialise autrement. Il n'existe pas de lettres évoquant le partage des chapitres, mais de nombreux manuscrits, continuellement repris, amendés et très souvent corrigés. L'« Esquisse » est, aussi,

une affaire de spécialistes. Tout juste nommé à l'EPHE en 1901, à peine revenu d'un voyage autour du monde (1902-1903), Hubert décide de se spécialiser sur la question de la magie dans les mondes latin et grec ainsi que dans ses survivances dans le paganisme germanique (Lorre, 2015). Il rédige sur le sujet l'important article « Magia » pour le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (Hubert, 1904). Mauss, quant à lui, s'intéresse aux rituels magiques oraux australiens dans le but d'avancer dans la rédaction de sa thèse sur la prière (Mauss, 1909). Il multiplie les lectures d'anthropologues, en particulier sur la Mélanésie (Codrington) et l'Australie (Spencer et Gillen mais aussi Strehlow), deux nouveaux terrains de jeu de la discipline.

Conservées dans le fonds Henri Hubert du Musée de Saint Germain en Laye, où il officia comme conservateur, les centaines de pages restantes de l'« Esquisse » ont plus d'un intérêt. Le premier, et non des moindres, est de contenir les notes de bas de page absentes du texte publié dans *l'Année sociologique*. Si l'on en croit une note laissée par les deux auteurs, il était en effet initialement prévu d'éditer ces notes dans une publication ultérieure. Hélas, celle-ci ne verra jamais le jour⁴. Il est désormais possible de reconstituer l'envers de la tapisserie et de comprendre ce qui était finalement en jeu dans ce texte, en particulier les nombreux auteurs directement visés et remis en cause par les nouvelles perspectives sur la magie et la croyance engagées par nos deux auteurs dans ce texte.

À la différence de l'« Essai sur le sacrifice », il est aussi possible de mieux comprendre en analysant ces différents manuscrits l'importance du style d'Hubert dans l'élaboration du texte définitif. C'est lui, par exemple, qui rédige la presque totalité du chapitre « Historique et source » et « Observations générales ». Il ajoute quelques incursions importantes dans le chapitre « Le magicien » et quelques paragraphes dans le chapitre « Les Etats collectifs et les forces collectives ». Les chapitres sur « la croyance », « analyse du phénomène magique » et surtout « le Mana » sont par contre uniquement le fait de Marcel Mauss. Pour la conclusion de l'« Esquisse », Hubert est l'auteur d'un long paragraphe concernant les magiciens alchimistes et les astrologues⁵. Par ailleurs, et dans cette approche matérielle des archives, on peut noter que si Hubert corrige ou reprend toujours le texte de Mauss, ce dernier n'intervient presque jamais sur les passages écrits directement Hubert.

⁴ Hubert s'est chargé de rédiger ces notes à partir de la bibliographie de son texte « Magia » et du travail mené lors de son séminaire de l'École pratique. Loin d'être secondaire, ce travail est quantitativement aussi volumineux que le corps de l'article publié. La plupart des notes ont ainsi été pensées par Hubert comme un moyen d'élargir l'analyse parfois trop théorique de Mauss, soit en signalant des pistes possibles de recherches historiennes, soit en convoquant des matériaux de première main (en particulier des recettes magiques, des séquences de rituels, des descriptions d'objets magiques...).

⁵ Pour avoir une vue précise de la répartition du texte voir : <https://www2.unil.ch/hubert-mauss-magie/>

Le dernier intérêt de ces pages conservées réside dans le fait qu'elles nous disent beaucoup, aussi, de la manière dont s'est passée cette nouvelle collaboration où les deux hommes, certainement, ont travaillé dans une grande proximité physique. Il existe en effet de nombreuses pages où les deux graphies s'intercalent parfaitement, se superposent souvent. Ce qui est certain, c'est que cette collaboration a permis aux deux auteurs de créer quelque chose de neuf : une approche différente, renouvelée, mais aussi subversive, des faits religieux qui n'est ni strictement historique, ni explicitement sociologique⁶, ni même totalement philologique alors que Mauss semble acquis à cette approche. En multipliant les retours, les définitions plus ou moins définitives, les exemples suivis de contre-exemples, ils ont su se défaire de la trop grande rigidité des cadres de pensée utilisée alors pour décrire les phénomènes religieux. C'est ce qui fait que ce texte de 1904 reste encore aujourd'hui, et malgré les nombreux commentaires qui en ont été faits depuis Claude Lévi-Strauss ou Michel Foucault (Foucault, 2017), un texte certes difficile, mais riche en sous-textes et en interprétations encore novatrices (Keck, 2019).

Haudricourt et Hédin : deux caractères différents mais complémentaires

Le cas du travail en commun d'André-Georges Haudricourt (1911-1996) et de Louis Hédin (1904-1982) autour de la rédaction du classique de l'ethnobotanique *L'Homme et les Plantes cultivées* publié en 1943 (Haudricourt et Hédin, 1943) permet d'illustrer la pluralité des contraintes qui entoure parfois la production d'un écrit (Brousse, 2011 et Bahuchet, 2011).

André-Georges Haudricourt, fils de fermier picard et autodidacte diplômé de l'Institut national d'Agronomie, rejoint le CNRS en 1939 comme rattaché à la section de botanique. Le second, Louis Hédin est lui aussi diplômé de l'Institut National d'Agronomie. Entre 1941 et 1943, en plein conflit mondial, les deux hommes travaillent à ce livre sur les plantes cultivées, commandé en 1934 à Haudricourt par le géographe Pierre Deffontaines pour sa collection « Géographie Humaine » qu'il dirige chez Gallimard. En lisant la correspondance échangée entre les deux savants, nous sommes bien loin de la manière dont Jean-Pierre Digard résume le rôle de Hédin qui n'a pas seulement « recueilli » et « élaboré » les éléments épars qu'Haudricourt avait glanés, en particulier lors de son voyage en Russie entre 1934 et 1935

⁶ Nous pouvons faire l'hypothèse que l'« Esquisse d'une théorie générale de la magie » marque aussi une séparation avec le programme sociologique de Durkheim, et ce même si le cadre général du texte publié par Mauss et Hubert respecte son ambitieux programme d'après lequel il faut montrer comment les phénomènes religieux sont des phénomènes qui, au sens strict du terme, ont une existence objective et indépendante des individus. Mauss et Hubert perçoivent l'étroitesse de ce cadre d'analyse trop théorique et abstrait, éloigné en tout cas du concret des pratiques.

qui lui permis à Leningrad de travailler dans le laboratoire du savant Nikolai Vavilov, découvreur par le biais de la prise en compte des chromosomes et des gènes d'une nouvelle hypothèse sur l'origine des espèces végétales (Digard, 1988 : 153)⁷.

Certes, et dès son retour d'Union soviétique, Haudricourt réfléchit à une première composition pour le livre. Il en parle à Marcel Mauss, tout en évoquant des difficultés à écrire une « géographie statique et descriptive » des plantes cultivées car, précise-t-il, cela change tous les jours : « c'est donc une histoire que j'écrirai sous le titre de géographie » (Haudricourt, 2011)⁸. Haudricourt livre d'autres doutes à Paul Rivet en 1935. L'ethnologue du Musée de l'Homme lui avait alors commandé un article pour l'*Encyclopédie Française* sur l'alimentation des primitifs. Un projet qui lui semble bien trop ambitieux. Seul un « ethnographe professionnel », écrit-il, peut traiter d'un sujet d'une telle envergure ! Devant Jacques Soustelle, le 30 mai 1938, il s'inquiète de ses certaines de ses hypothèses anthropologiques : pourquoi les Australiens ne sont pas arrivés à l'agriculture ? L'agriculture est-elle apparue de manière sporadique, dans quelques lieux précis, avant de se diffuser, ou peut-il exister une agriculture autochtone ? La question qui le taraude alors, et qui va traverser ensuite la suite de son parcours de recherche, est la suivante : « Comment expliquer que les Polynésiens au cours de leurs migrations "perdent en route" des choses aussi importantes que des animaux domestiques et des plantes cultivés » (Laurière, 2011)⁹ ?

Ces questionnements complexes tiennent au fait qu'Haudricourt, à partir de 1939, est rattaché comme « travailleur libre » dans le laboratoire de botanique appliquée du Muséum National d'Histoire Naturelle que dirige alors Auguste Chevallier. C'est lui, d'ailleurs, qui prend la décision d'introduire Louis Hédin auprès d'Haudricourt au début de l'année 1941. L'association entre les deux hommes prend forme après l'envoi d'une simple lettre-demande

⁷ Vavilov distingue la sélection naturelle de la sélection humaine qui, elle-même est ensuite divisée entre une sélection consciente qui vise à l'amélioration de l'esthétique des plantes et une sélection consciente qui est une décision explicite des hommes de changer les plantes de climat ou en modifiant les techniques agricoles.

⁸ Dans une de ses nombreuses lettres envoyées à Mauss, Haudricourt en train de visiter Moscou lui indique : « Dans le courant du mois de janvier j'ai reçu une lettre de la librairie Gallimard (NRF) demandant comment ils pourraient obtenir une Géographie des Plantes Cultivées et si je pourrais écrire ce livre. Je préférerais naturellement écrire ce livre dans 10 ans que maintenant mais toutes les choses concernant les plantes cultivées sont si ignorées actuellement en France que je suis moralement obligé de saisir l'occasion d'écrire ce que l'on doit savoir sur ce sujet. J'ai donc répondu que j'acceptais. M Deffontaines, qui dirige la collection de géographie, m'écrit qu'il est très content, qu'il entrevoit une « étude par milieu » et « une classification des grands types de paysages culturels » et finalement demande que je lui envoie mon plan, et qu'il m'enverra ensuite le contrat ; il suggère timidement que je pourrai avoir une préface de vous. Je suis donc très embarrassé. Le « milieu » me paraît vague. Les « paysages culturels » dépendent plus des animaux domestiques que des plantes. » (Haudricourt 2011)

⁹ Haudricourt avait, comme l'indiqua Alban Bensa, un ouvrage aussi en cours sur la question des porcs (Bensa, 2011).

de Hédin qui cherche à être mis au courant des dernières nouveautés de la génétique moderne : « Vous serait-il possible de m'accueillir ». Ajoutant :

Je serais heureux si vous pouviez me servir de “*führer*” dans cette recherche. En échange je me tiens à votre disposition pour travailler avec vous au grand travail que vous projetez sur les plantes cultivées : documentation personnelle ou monographie d'un groupe de végétaux : la carotte, par exemple, ou le pommier¹⁰.

La distance (Hédin vit à Rouen, Haudricourt à Paris), la guerre (Hédin est gêné dans sa collecte de graines) et les charges respectives des deux chercheurs, expliquent le temps pris pour clore le projet. En rester là, cependant, ne permet pas de comprendre comment Hédin a fini par jouer un rôle déterminant dans la rédaction. En 1941, au début de leur collaboration, Hédin se contente de mettre en forme les manuscrits envoyés par Haudricourt en demandant à sa femme ou à sa nièce de les taper (dans l'exercice de co-écriture, ce sont souvent des divisions genrées du travail qui émergent). Mais très vite, il va devenir l'initiateur du plan définitif de l'ouvrage¹¹, et même l'auteur unique de plusieurs chapitres : « Je travaillerai au 6^{ème} chapitre pour vous donner une première version, me réservant de reprendre peu à peu les précédents chapitres »¹². Il est également celui des deux qui va mettre en place une méthode sûre de division du travail :

Voici comment je propose de travailler : reprendre idée par idée – les transcrire blanc sur noir – en fin de chapitre, à part observations générales, modifications de plan, etc. Je vous envoie la chose pour approbation. S'il y a des modifications importantes, vous les notez et je reprends. Sinon vous me transmettez et je tape ou fais taper par une parente à la machine¹³.

La rigueur de Hédin s'explique en partie par ses grandes difficultés à comprendre et à traduire la « logique » particulière d'Haudricourt, dont il trouve par ailleurs la documentation bien

¹⁰ Lettre de Hédin du 25 mai 1941. Fonds Haudricourt, IMEC, HDR 14.14.

¹¹ Le 15 juillet 1941, Hédin indique : « Ce qu'il faut, c'est se bien mettre d'accord sur un plan de travail – le reste est ensuite facile » (HDR 14.14). ; le 24 juillet 1941, Hédin insiste « Cet équilibre des matières est très important à établir, car il nous renseigne sur le nombre de page qui est réservé à chaque questions, chaque chapitre peut comprendre 4 à 5 questions traités en 4 ou 5 pages chacune » (Fonds Haudricourt, IMEC, HDR 14.14).

¹² Lettre de Hédin du 22 mars 1942. Fonds Haudricourt, IMEC, HDR 14.14.

¹³ Lettre de Hédin du 6 juillet 1941. Fonds Haudricourt, IMEC, HDR 14.14.

trop fragmentaire. Comme l'écrit Hédin, l'écriture à deux n'est pas qu'une question de partage mais aussi d'association de tempéraments qui sont ici, très différents¹⁴ :

Je suis enchanté par notre collaboration. 1) Parce qu'elle est très fructueuse. 2) parce qu'elle associe deux tempéraments très différents : l'un sceptique, calme, très maître de lui, l'autre très emballé, aussi peu logique que possible, mais avec le souci des constructions équilibrées. Nous pourrions nous passer l'un de l'autre, si nous étions assez riches par nous même pour contenir les contradictions à une haute puissance¹⁵.

Les lettres échangées montrent enfin l'attachement grandissant des deux co-auteurs face à leurs textes. Hédin, en 1943, sans nouvelles d'Haudricourt alors que le livre est en voie de publication, s'inquiète de ce qu'il advient de celui qu'il appelle désormais « notre fils », à savoir le manuscrit :

Je ne sais plus où en est le livre – de l'impression – En attente d'impression ? Chevalier a-t-il écrit la préface – L'éditeur vous a-t-il réglé ? L'avez-vous vu ? Vous ne me donnez aucun détail à ce sujet. Y a-t-il accrochage ? De quel ordre ?¹⁶.

En passer par la correspondance permet de comprendre certaines logiques de confrontations ou au contraire d'isolement (relatif) dans l'écriture d'un texte en commun. On y voit se déployer dans le jeu des épreuves le jugement de l'autre, son lot de critique (sur le fond ou la forme), mais surtout le nécessaire apprentissage sur soi-même qui naît durant l'effort intellectuel. Du partage d'une écriture naît souvent une compréhension plus intime de ses propres compétences, de ses penchants, et surtout de ses affinités avec certains domaines de spécialisation¹⁷.

¹⁴ Dans l'ensemble, Hédin semble pourtant satisfait de cette association. Il l'indique à plusieurs reprises à Haudricourt comme en novembre 1941 : « Je suis très heureux de notre collaboration. Ce qui est avantageux, c'est votre jeunesse d'imagination, qualité si rare en France où l'on critique et l'on ne construit rien » (Fonds Haudricourt, IMEC, HDR 14.14)

¹⁵ Lettre de Hédin du 21 octobre 1942, Fonds Haudricourt, IMEC, HDR 14.14

¹⁶ Lettre de Hédin du 10 avril 1943. Fonds Haudricourt, IMEC, HDR 14.14

¹⁷ Ce n'est pas un hasard si Haudricourt continuera à trouver un grand profit à la co-écriture, s'acquittant avec Mariel Jean-Brunhes Delamarre de *L'homme et la charrue à travers le monde* (Haudricourt et Delamarre, 1955), avec A. Juilliand de son *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français* (Haudricourt et Juilliand, 1970), avec Claude Hagège de *La phonologie panchronique* (Haudricourt et Hagège, 1978) et avec Pascal Dibie de *Les pieds sur terre* (Haudricourt et Dibie, 1987).

Lévi-Strauss et Jakobson. Un dialogue sans cesse recomposé

Claude Lévi-Strauss (1908-2009) et Roman Jakobson (1896-1982) se sont rencontrés à New-York, au début des années 1940, alors qu'ils tentaient d'échapper à la barbarie nazie se déchaînant en Europe. Ils intègrent la *New School for Social Research* et enseignent à l'École libre des hautes études. À partir de ce moment, l'anthropologue et le linguiste vont entretenir une relation amicale dense et jamais démentie. Leur correspondance rend compte des échanges conceptuels (des idées, des théories) et matériels (livres et tirés à part sont l'objet de maintes attentions). La publication récente de la totalité de leurs échanges épistolaires permet de documenter les liens affectifs et scientifiques qui unissaient les deux savants (Jakobson et Lévi-Strauss, 2019). Dans le flot de lettres, celles couvrant la période de novembre 1960 à janvier 1962 permettent de comprendre comment a été conçu, construit et rédigé l'article « "Les chats" de Charles Baudelaire » (Jakobson et Lévi-Strauss, 1962), publié dans *L'Homme* en 1962. Unique texte en commun écrit en quarante ans de relations, l'analyse sémiotique et anthropologique du poème de Baudelaire permet aux deux amis de conjoindre leurs efforts d'analyse sur un objet textuel des plus légitimes d'un point de vue littéraire. Lévi-Strauss précise donc dans une note liminaire à l'article :

On s'étonnera peut-être qu'une revue d'anthropologie publie une étude consacrée à un poème français du XIX^e siècle. Pourtant, l'explication est simple : si un linguiste et un ethnologue ont jugé bon d'unir leurs efforts pour tâcher de comprendre de quoi était fait un sonnet de Baudelaire, c'est qu'ils s'étaient trouvés indépendamment confrontés à des problèmes complémentaires. Dans les œuvres poétiques, le linguiste discerne des structures dont l'analogie est frappante avec celles que l'analyse des mythes révèle à l'ethnologue. De son côté, celui-ci ne saurait méconnaître que les mythes ne consistent pas seulement en agencements conceptuels : ce sont aussi des œuvres d'art, qui suscitent chez ceux qui les écoutent (et chez les ethnologues eux-mêmes, qui les lisent en transcription) de profondes émotions esthétiques. Se pourrait-il que les deux problèmes n'en fissent qu'un ? (Jakobson et Lévi-Strauss, 1962 : 5).

Au terme de cette analyse commune très érudite, Lévi-Strauss et Jakobson relèvent quelques traits essentiels de leur enquête : d'une part les figures du savant et de l'amoureux s'articulent à « des termes qui se trouvent entre eux dans un rapport contracté ou dilaté (...) » (*Ibid.* : 20), ensuite, « pour Baudelaire, l'image du chat est étroitement liée à celle de la femme » (*Ibid.* : 21). Finalement, « de la constellation initiale du poème, formée par les amoureux et les

savants, les chats permettent, par leur médiation, d'éliminer la femme, laissant face à face (...) "le poète des Chats", libéré de l'amour "bien restreint", et l'univers délivré de l'austérité du savant » (*Ibid.* : 21). Pour en arriver à cette conclusion, Lévi-Strauss et Jakobson ont mené une analyse des formes du poème (les structurations en sizains et en quatrains) ainsi que des modalités lexicales et grammaticales d'articulation des différents termes choisis par Baudelaire.

La correspondance éclaire la genèse de ce texte singulier. Elle donne à voir, dans un même mouvement, la preuve en acte d'une amitié intense et l'accord épistémologique sur l'efficacité des analyses structuralistes produites.

Le 16 novembre 1960, Lévi-Strauss écrit que leur « conversation sur la poésie à continuer à [l]e tracasser » (Jakobson et Lévi-Strauss, 2019 : 210). Les éditeurs de la correspondance, Emmanuelle Loyer et Patrice Maniglier, imaginent que « ces conservations ont probablement eu pour objets les textes de Roman Jakobson, dont il est question dans les lettres précédentes, « Linguistics and Poetics » et *Poetic of Grammar and Grammar of Poetics*, que Claude Lévi-Strauss se promettait de lire » (*Ibid.*). La rumination de l'anthropologue, qui suit les premiers échanges, n'est pas improductive. Lévi-Strauss a fait « deux tentatives, l'une sur Baudelaire, l'autre sur Nerval, pour lesquelles [il] demande [son] indulgence » (*Ibid.*) à Jakobson. C'est donc sur le mode de la conversation continuée, du suivi d'idées, que semble se nouer une première construction intellectuelle. L'anthropologue constate que le sonnet de Baudelaire « est clairement construit sur une série d'oppositions médiées par le personnage du chat » ; certaines opèrent « sur le modèle de l'antonymie », d'autres « sur celui de la continuité » (*Ibid.*: 212). L'anthropologue recherche toutes les variations structurelles du poème venant informer les renversements moraux (« entre l'homme et l'animal », « les amoureux... et les savants... ») et métaphoriques (*Ibid.*: 213). Il trace même un petit tableau condensant ses premiers résultats. Lévi-Strauss produit une analyse semblable pour le poème de Gérard de Nerval, « Le réveil en voiture » (*Ibid.*: 217).

Roman Jakobson répond à son ami le 8 décembre 1960. C'est sous l'empire de l'émulation intellectuelle et amicale que le linguiste évoque sa reprise de l'analyse ébauchée :

Je vous suis au plus haut point reconnaissant pour l'impressionnante étude que vous avez faite des deux poèmes. J'ai été particulièrement fasciné par le sonnet de Baudelaire et l'interprétation que vous en faites. Ça m'a donné beaucoup de travail mais je crois que j'ai

maintenant réussi à compléter et développer vos remarques, en découpant le sonnet en unités morphologiques, syntactiques et phonologiques. Dans un jour ou deux, je vous enverrai un résumé de mes résultats (*Ibid.* : 220).

Si Lévi-Strauss a présenté ses analyses comme une tentative de recherche, Jakobson y voit tout de suite la possibilité de mener une analyse approfondie. Il n'évoque pas le poème de Nerval et fixe son/leur choix sur celui de Baudelaire. Il fixe également les règles d'une coopération qui s'est nouée d'abord sans se dire explicitement :

Ma proposition concrète, si vous en êtes d'accord, est que nous écrivions à quatre mains un essai sur la structure de ce poème et que nous l'incluions, au titre d'une contribution conjointe dans le livre que je prépare, *Poésie de la grammaire et grammaire de la poésie* [...]. Je serais ravi que vous acceptiez. Le sonnet me semble très révélateur à la fois sur certaines questions spécifiques à la structure phonologique du français et sur quelques problèmes généraux de structure poétique qui n'auront pas été abordés par les autres illustrations. Je pense par ailleurs que ce serait bien qu'existe un essai que nous aurions tous les deux conjointement réalisé (*Ibid.*: 220-221).

Le linguiste prend en charge le format de l'analyse ébauchée (*i.e.* un chapitre pour son prochain livre) et pointe la symbolique d'une écriture à quatre mains les concernant. L'œuvre commune est donc saturée, avant même d'être réalisée, de significations simultanément intellectuelles (*i.e.* interroger la structure poétique) et amicales (*i.e.* qu'il existe une manifestation concrète de leurs relations). Dans une lettre du 25 février 1961, Jakobson semble devoir s'employer pour convaincre son alter-ego. En promettant à Lévi-Strauss de lui faire parvenir au plus tôt ses « notes au sujet du sonnet ». Et il ajoute, avec une insistance persuasive « je le répète, je serai des plus heureux sur ce sujet pour mon livre qui doit sortir cet été [...]. J'espère très vivement que vous accepterez ma proposition » (*Ibid.*: 222).

L'anthropologue répond positivement à la missive suppliante de Jakobson. Il semble toutefois minimiser sa potentielle contribution au texte commun qui pourrait advenir à partir de sa première proposition. Il écrit ainsi le 3 mars 1961 : « Inutile de vous dire que je serai ravi de publier quelque chose avec vous sur “Les chats” ; mais j'imagine qu'après que vous aurez repris le problème ma contribution initiale se réduira à si peu de choses qu'elle ne méritera guère d'être citée » (*Ibid.*: 224).

À la fin de l'hiver 1961, la possibilité d'un texte commun paraît actée. La répartition des rôles n'est pas totalement stabilisée, bien que la tâche incombe désormais à Jakobson de se saisir des linéaments tracés par Lévi-Strauss. En juin 1961, le linguiste assure s'être emparé du texte initial, mais il se dit « tracassé », selon la « façon de parler » (*Ibid.*: 225) de l'anthropologue, par le poème. D'autres « tâches urgentes » l'ont retardé, mais il précise avoir « terminé [s]es notes et englobé [celles de Lévi-Strauss] ». Il ajoute avoir « même fait un rapport ici [à Harvard] au Centre sur [leur] essai commun *in statu nascendi* et cette communication a été reçue avec un très vif intérêt et a provoqué une discussion utile ». Jakobson promet à son ami une copie « sous peu de jours » (*Ibid.*). Jakobson ne perd pas de vue son objectif prioritaire, *i.e.* ajouter un chapitre supplémentaire au livre qu'il prépare : « Je vous serais bien *reconnaissant* si vous pouviez me faire savoir vos objections et si vous prépariez aussi vite que possible un texte final de notre étude, afin que je puisse l'inclure dans le livre sous presse sur la grammaire de la poésie » (*Ibid.*). La missive s'achève précisément sur ce double enjeu d'une recherche finalisée et d'une *libido sciendi* partagée : « Ecrivez-moi s'il vous plaît sur vos nouvelles trouvailles dans la structure grammaticale de la poésie française. Baudelaire est incroyable » (*Ibid.*). Le texte commun que les deux savants tentent d'élaborer n'est pas le seul point qui mobilise leur attention pendant l'été 1961 : la mort de Merleau-Ponty, la lecture d'un livre d'Alan Henderson Gardiner, le problème du rapport entre les noms et les titres occupent ainsi l'essentiel de la lettre que Lévi-Strauss à Jakobson en juillet 1961. Mais en conclusion, l'anthropologue rappelle à son ami qu'il vient de recevoir le « premier numéro de *L'Homme. Revue française d'anthropologie* », avant d'ajouter : « J'espère un article ! » (*Ibid.* : 227). Ce qui se joue aussi dans les écritures croisées, c'est un rapport de don/contre-don : si le linguiste insiste pour que le texte à venir prenne place dans son livre, l'anthropologue réclame un article pour sa toute nouvelle revue. Le contrat implicite qui se noue entre les deux savants porte sur des échanges de textes et de collaborations. Aucun lien direct n'est, évidemment, mentionné entre, d'une part le chapitre sur « Les chats » et l'article pour *L'Homme*, ce qui permet précisément de valider un don/contre-don qui n'a pas besoin d'être spécifié.

En juillet 1961, Jakobson promet à son ami une première ébauche et tient à ce que le statut exploratoire du texte en cours soit bien pris en compte :

Je vous prie de bien vouloir le considérer comme un *brouillon* que vous pouvez réorganiser, développer, étendre et compléter comme vous le voulez. Ce fut pour moi une tâche passionnante mais difficile et j'espère que l'élaboration strictement grammaticale du sonnet

vous donnera satisfaction. Je suis impatient d'avoir avant toute chose vos remarques critiques et ensuite, le plus tôt sera le mieux, votre texte définitif (*Ibid.* : 228).

À ce stade de l'élaboration commune, Lévi-Strauss se montre ambivalent. Il admire la façon dont Jakobson tire le meilleur d'une analyse linguistique du poème de Baudelaire, mais il pointe une difficulté alarmante pour la validation de leur travail et semble renoncer à s'associer à sa signature :

J'ai lu vos "Chats" avec enthousiasme. C'est fantastique, ce que vous parvenez à sortir d'un texte où j'aperçois si peu, et si confusément ! Une seule inquiétude, qui m'a déjà troublé en essayant d'analyser un autre sonnet : certaines des régularités que vous relevez ne s'expliquent-elles pas par la redondance de la langue ? Et comment faire le départ entre ce qui est intentionnel et significatif, et ce qui est accidentel ou simplement inévitable ? Quoi qu'il en soit, le texte se suffit à lui-même, il me semble, et devrait être publié sans mention de mon humble rôle ; car, en fait, et tel qu'il est, je n'y ai aucune part (*Ibid.* : 230).

Le projet de texte – totalement pris en main par Jakobson qui conserve l'idée d'un chapitre pour son livre à venir – semble ne plus appartenir à Lévi-Strauss. S'il en a eu l'idée première, sa mise en forme finale lui paraît ne mobiliser que les compétences du linguiste. Et il n'hésite pas d'ailleurs à prévenir qu'il ne s'avancerait pas au-delà de ses limites de compétence :

En revanche, je suis perplexe au sujet de votre lettre, qui paraît attendre quelque chose de moi, en vue d'une rédaction définitive (?). Vous rendez-vous compte de la technicité redoutable de votre analyse ? Pour bien la comprendre (fût-ce seulement du point de vue des termes), pour l'assimiler, et me mettre en mesure de la prolonger sur le plan sémantique, en essayant de me maintenir au même niveau, il me faudrait des mois de loisir et de réflexion, autant, sans doute, que vous en avez mis vous-même (aussi ne vous récriez pas !). Et vous devez remettre le texte cet automne... Or considérez que je pars dans le Midi pour un mois, où je vais me consacrer à la révision du *typescript* de mon premier livre sur le totémisme ; que dès le retour, il va me falloir achever le second [...] ; enfin que tout cela doit être achevé fin octobre, pour pouvoir me consacrer, dès le 1^{er} novembre, à la préparation de mes cours. Si vous attendez quelque chose de moi, préciser-le donc, je vous prie, en la concevant de la façon la plus modeste (*Ibid.* : 230-231).

La tension constitutive à la conception initiale du texte (*i.e.* un premier essai de Lévi-Strauss, un objectif précis pour Jakobson) ne cesse pas de s'intensifier tout au long de l'écriture. L'anthropologue voit ses propositions déportées vers les problématiques du linguiste et ne peut investir un temps suffisant pour aborder des thématiques qui n'étaient pas les siennes en commençant à travailler sur « Les chats ». L'appel final à la modestie est un moyen pour Lévi-Strauss de réaligner les objectifs de Jakobson sur ses ambitions.

Le linguiste parvient, dans la lettre du 28 juillet 1961, à réduire les apories d'écriture auxquelles conduisaient les objectifs distinctement poursuivis par chacun des corédacteurs. Il commence par régler la question des redondances en signalant que « tous les traits grammaticaux » qu'il a « isolés dans le sonnet sont loin d'être automatiques ou de pur hasard » (*Ibid.* : 232). Jakobson ajoute :

Je suis extrêmement heureux que vous soyez d'accord pour présenter cette œuvre de nous en collaboration. Et j'insiste pour que les noms de deux coauteurs soient indiqués sur le même plan et, mieux, je vous supplie de ne pas refuser et de ne pas différer votre coopération pour cet article que vous avez suscité. Je suis sûr que vous pouvez achever votre travail supplémentaire très rapidement. Je vous suggère que nous procédions de la manière suivante : ne pourriez-vous pas toiler la langue et le style de la section que je vous ai envoyée ? Ne pourriez-vous pas simplement accepter les observations purement linguistiques que j'ai faites au titre de ma contribution à notre travail en commun, et si possible ajouter quelques-unes de vos retouches comme des corrections et des ajouts au texte ? Ne pourriez-vous alors modifier si nécessaire et développer cette partie de ma section où je m'écarte de vos observations brillantes sur les métamorphoses des "Chats" ? Si vous faites ça et que vous me renvoyez le manuscrit vers la fin du mois d'octobre, pour que je puisse le parcourir et l'envoyer à Mouton [l'éditeur], je vous serai extrêmement reconnaissant. Ne refusez pas s'il vous plaît cette proposition. Cet hiver, en effet, notre coopération si étroite et véritablement mutuelle aura vingt ans. Offrons-nous, comme vous l'avez vivement accepté dans une vos lettres précédentes, une étude publiée à quatre mains. Vous parlez de mois de travail ! Je suis sûr que vous pourrez réaliser cette tâche très rapidement, et si vous avez peur de prendre la responsabilité de mes analyses purement grammaticales, vous pouvez, si vous le souhaitez, me faire porter l'entière responsabilité de ces dernières dans une note en bas de page. (*Ibid.* : 232-233)

C'est une célébration que Jakobson entend défendre avec ce texte commun : les vingt ans d'amitié auront désormais la forme d'un chapitre à quatre mains. Cette façon très intime

d'emporter la conviction de Lévi-Strauss témoigne du rapport de respect et d'amitié qui lie les deux hommes. Le linguiste a également aplani la difficulté relative à la compétence linguistique en proposant d'engager seul sa responsabilité en ce domaine et de limiter le travail de Lévi-Strauss à de simples corrections. En conclusion, Jakobson rappelle son objectif ; s'il fait « la demande de manière si insistante » à Lévi-Strauss d'une collaboration, c'est parce que « depuis [s]es *Remarques* et [s]on *Kindersprache*, aucun ouvrage ne [l'] avait autant obsédé que cette *Grammaire de la poésie* » (*Ibid.* : 233). Saisi par l'intérêt d'une analyse poétique qui mêle linguistique et analyse des mythes, Jakobson lie ses intérêts épistémiques à la fortification d'une amitié. Se faisant, il transforme l'écriture du texte en symbole d'une relation savante inscrite dans le temps.

Lévi-Strauss cède face à cet assaut de conviction argumentative. Il valide le calendrier proposé et insiste pour que lors de la visite de Jakobson en France (en octobre 1961), les deux savants se dégagent du temps (« une journée libre » (*Ibid.* : 235)) pour achever le travail. L'anthropologue se lance même dans quelques indications d'un semblable traitement analytique qu'il « proposai[t] de faire avec un autre sonnet de Baudelaire, "Les amants" » (*Ibid.* : 236) - il trace même un schéma général « synchro-diachronique » (*Ibid.* : 238).

En octobre 1961, probablement après leur rencontre prévue, Lévi-Strauss renvoie à Jakobson « "Les chats" revus et corrigés par Monique [son épouse] et par moi. Nous avons fait de tout petits changements, qui concernent uniquement le style. Il me semble que cela se lit assez bien ». L'anthropologue ajoute : « Je verrai Benveniste le 19 et lui parlerai de la publication dans *L'Homme* » (*Ibid.* : 241). Benveniste s'occupe « des articles de linguistique » (*Ibid.*) dans la jeune revue. Dans leurs échanges oraux, il est possible que la reproduction de l'article en français dans la revue que Lévi-Strauss a contribué à mettre sur pied se soit imposée comme une évidence. Benveniste renvoie d'ailleurs le manuscrit de l'article « avec approbation chaleureuse pour la publication dans *L'Homme* » (*Ibid.* : 243). Les deux hommes échangent encore à propos quelques modifications mineures entre octobre et novembre 1961. L'article publié dans *L'Homme* précède donc la publication dans le livre en anglais de Jakobson (*Ibid.* : 251).

La co-écriture de l'article sur « Les chats » de Baudelaire a donc été constituée par une série d'épreuves orientée par une finalité qui s'est modifiée à la toute fin du projet. La proposition initiale de Lévi-Strauss (*i.e.* faire une analyse structuro-sémantique du poème) s'est transformée en projet de chapitre en commun, puis de célébration d'une amitié et enfin de publications sur des supports variés. Les échanges symboliques entre les deux savants sont nombreux (*e.g.* la promesse d'un article, la manifestation d'une relation étroite, la double

publication...) et signalent le travail d'alignement des intérêts épistémiques. Le dépassement des tensions dans la rédaction constitue le *modus operandi* d'une pratique de co-écriture en acte. La délimitation des compétences, les impératifs éditoriaux et les promesses tacites d'articles entendus comme des biens symboliques trament une rédaction en fait très vite cristallisée.

Conclusion

Le dialogue qui s'installe entre deux ou plusieurs auteurs, parfois distants sur un plan disciplinaire, géographique, linguistique ou générationnel, n'informe pas seulement sur la nature ou le pourquoi d'une collaboration (qui peut être une amitié, une obligation, une situation particulière...), mais d'abord sur la manière dont chacun décide de travailler avec l'autre, sur les compétences réciproques qu'il s'agit de mettre ensemble, ou sur le choix d'un style commun à adopter pour « lisser » les différences. La prise en compte de la co-écriture, vue comme une véritable démarche savante, permet en outre de renseigner la diversité et la richesse des manières de chercher, les cheminements routiniers et inventifs qui président à la genèse des concepts et des hypothèses, l'aspect dialogique de toute recherche, mais surtout sur l'incroyable difficulté qui entoure le fait d'accepter d'être dans une posture de partage. Une pratique qui montre tout l'intérêt qu'il y a de se questionner de manière différente sur les archives des savants, d'adopter un point de vue qui ne commence pas par tenter d'établir une distinction a priori entre ce qui nous paraît aujourd'hui important ou accessoire, rationnel ou non, moderne ou archaïque, inachevé ou construit. Un questionnement important qui permet de sortir de l'illusion d'une science déjà faite où l'activité et l'inventivité d'un chercheur semblent rétrospectivement aller de soi, mais aussi de se décentrer en prenant pour objet d'investigation des postures, des manières de faire et d'être, des savoirs faire, des éthiques et des pratiques du travail intellectuel, qui pour certaines traversent toute la vie des acteurs concernés (Jacob, 2011).

Bibliographie

BROUSSE Carole, 2011. « Le patrimoine génétique de *L'Homme et les Plantes cultivées* : historiographie d'un ouvrage riche en ancêtres et fécond en héritiers », *Le Portique*, n° 27 : 117-127.

BAHUCHET Serge, 2011. « Haudricourt et les ethnosciences au Muséum National d'Histoire Naturelle », *Le Portique* n° 27 : 87-97

BENSA Alban, 2011. « Notes sur la domestication des porcs », in André-Georges Haudricourt. *La matière du monde*, *Le Portique*, n° 27 : 97-104

BERT Jean-François, 2010. « Genèse d'un travail à deux : "Essai sur la nature et fonction du sacrifice" », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°22, vol. 1 : 145-160

BERT Jean-François, 2012. *Marcel Mauss, Henri Hubert et la sociologie des religions Penser et écrire à deux*, Paris, la cause des Livres.

DARMON Jean-Charles et WAQUET Françoise, 2010. *L'amitié et les sciences : De Descartes à Lévi-Strauss*, Paris, Hermann.

DIGARD Jean-Pierre, 1988. « Compte rendu de l'ouvrage d'André-Georges Haudricout et Louis Hédin, *L'Homme et les Plantes cultivées* (Paris, Métailié, 1987) », *L'Homme*, n° 108 : 153

FOUCAULT Michel, 2017. « La magie – le fait social total », *Zilsel*, n° 2 : 305-326

HAUDRICOUT André-Georges et HEDIN Louis, 1943. *L'Homme et les Plantes cultivées*, Paris, Gallimard.

HAUDRICOUT André-Georges et JEAN-BRUHNES DELAMARRE Marielle, 1955. *L'homme et la charrue à travers le monde*, Paris, Gallimard.

HAUDRICOUT André-Georges et JUILLAND A. G., 1970. *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, Paris, Klincksieck.

HAUDRICOUT André-Georges et HAGEGE Claude, 1978. *La phonologie panchronique*, Paris, PUF.

HAUDRICOUT André-Georges et DIBIE Pascal, 1987. *Les pieds sur terre*, Paris, Métailié.

HAUDRICOUT André-Georges, 2011. « Correspondance Haudricourt/Mauss (1934-1935). Présentée par Jean-François Bert », *Le Portique*, n° 27 : 127-153

HUBERT Henri, 1904. « Magia », in *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (sous la direction de Charles Victor Daremberg et Edmond Saglio, T. III, Deuxième partie (L-M), Paris, Hachette, 1904 : 1494-1521. Article repris in BERT Jean-François (dir.), 2015. *Hubert et la sociologie des religions*, Liège, Presses Universitaires de Liège : 41-103.

JACOB Christian, 2011 (dir.). *Lieux de savoir 2. Les mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel.

KECK, Frederic 2019. « Présentation du volume », in *Esquisse d'une théorie générale de la magie*, MAUSS, M. et HUBERT, H. Paris, PUF : 1-37.

LAURIERE Ch., 2011. « L'étude des civilisations matérielles au musée de l'Homme », in *Penser le concret*, N. BARBE et J.-Fr. BERT (dir.), Paris, Creaphis éditions : p. 69-80.

LORRE Christine, 2015. « Henri Hubert et l'archéologie de l'Asie du Sud-Est. Un moment de formation personnelle et d'échanges intellectuels », *Bulletin de l'École Française du Moyen-Orient*, vol. 101 : 31-54

JAKOBSON Roman et LEVI-STRAUSS Claude, 1962. « "Les Chats" de Charles Baudelaire », *L'Homme*, n° 2 : 5-21.

JAKOBSON Roman et LEVI-STRAUSS Claude, 2019. *Correspondance 1942-1982*, Paris, Le Seuil.

MAUSS Marcel, 1909. *La Prière*, Paris, Alcan. Article repris Mauss, M. 2019. *La Prière*, ed. WEBER F et SEMBEL N, PUF, Paris.

MAUSS Marcel et HUBERT Henri, 1899. « Essai sur la nature et fonction du sacrifice », *L'Année Sociologique*, vol. II, 1899 : 20-138. **Texte repris** : *Essai sur la nature et la fonction du sacrifice*, édition de N. GAGNÉ, Paris, PUF, 2016.

- 1904. « Esquisse d'une théorie générale de la Magie », *L'Année Sociologique*, vol. VII : 1-146. **Texte repris** : *L'esquisse d'une théorie générale de la magie* [1904], édition de F. KECK, Paris, PUF, 2019.

PASSERON Jean-Claude, 2003. « Mort d'un ami, disparition d'un penseur », *Revue européenne de sciences sociales*, T. XLI, n° 125 : 77-124

PONTILLE David, 2016. *Signer ensemble. Contribution et évaluation en sciences*, Paris, Économica.

TAROT Camille, 1999. *De Durkheim à Mauss, l'invention du symbolique, sociologie et science des religions*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S.